



Parcours d'architecture

N°19 > Parcs et jardins

des paysages urbains à Pantin

archives patrimoine





Dans cette nouvelle édition, la direction archives et patrimoine vous propose une balade urbaine à travers les parcs et jardins de notre ville.

Lieux de découverte de la nature, les parcs et jardins sont beaucoup plus que de simples éléments de décors. Ce sont des lieux de loisirs et de détente, mais aussi des espaces d'échanges et de rencontres qui jouent un rôle social important.

Ils contribuent également à la création de corridors biologiques qui assurent l'installation et la pérennisation en zone urbaine d'une faune et d'une flore, essentiels pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Les parcs et jardins font partie du patrimoine de notre ville, car ils nous permettent de comprendre son histoire et témoignent des choix des politiques menées en matière d'urbanisme.

La municipalité de Pantin porte depuis plusieurs années un effort particulier pour rendre la ville plus verte, plus conviviale, en aménageant des « espaces de respiration » dans la densité du tissu urbain : réaménagement du square Allende, réalisation du jardin public Montgolfier, nouvel aménagement du square Lapérouse, projet d'extension du parc Stalingrad... mais toujours avec le souci de concilier l'embellissement de la ville et la volonté d'offrir des espaces verts gérés de façon plus écologique.

À Pantin, nous pensons que les parcs, jardins et espaces verts ont leur place dans un urbanisme attentif au fonctionnement de la ville, à ses rapports avec son territoire et à la qualité de vie de ses habitants.

Chaque jour, les agents du service des espaces verts et des parcs contribuent à l'amélioration du cadre de vie des Pantinois en entretenant ces lieux et en les embellissant.

Des jardins ouvriers aux jardins partagés, des squares aux jardins publics, des cités-jardins aux grands ensembles... vous découvrirez dans cette brochure, l'histoire des parcs et jardins de notre ville, qui vous amènera très certainement à effectuer ce parcours qui vous est proposé par la direction archives et patrimoine.

Bonne lecture et belle balade !

**Françoise Kern**, Conseillère municipale déléguée à la culture et au patrimoine



Le parc de la République dans les années soixante. Inauguré en juin 1954, sa partie ouest devient square Henri-Barbusse le 11 novembre 1973.

### Frédéric Bertrand

École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie - IPRAUS  
architecte et urbaniste à l'Atelier parisien d'urbanisme

### Hovig Ter Minassian

Docteur en géographie, aménagement et urbanisme  
urbaniste à l'Atelier parisien d'urbanisme



AM Pantin 3117207

À l'origine la composition du parc de la République exploitait les reliefs pour ménager des points de vue.

## Parcs et jardins, des paysages urbains à Pantin

Parler de la nature dans un territoire aussi densément occupé que Pantin, n'est pas évident a priori. Et pourtant, elle est peut-être d'abord inscrite dans la topographie si particulière de la commune. Territoire de plaine, Pantin est aussi un territoire de « falaises » du haut desquelles des panoramas spectaculaires sont offerts grâce à des dénivelés pouvant atteindre 70 m. De ces hauteurs, plusieurs fois fixées en cartes postales, on peut lire le destin métropolitain de la commune : grande emprise plantée du cimetière parisien<sup>1</sup>, alignements bordant le canal, flancs de coteaux boisés creusés par l'homme pour exploiter le gypse, conquis par les militaires pour faire d'une crête, une ligne de défense. Le paysage de Pantin montre comment la plaine céréalière et maraîchère a progressivement fait place à des activités plus industrielles favorisées par la présence de grands tracés routiers anciennes RN2 et RN3, fluviaux (canal de l'Ourcq) et ferrés. Ces emprises ont amputé et morcelé le territoire communal depuis le Second Empire : en 1859, les forts ont rejoint Aubervilliers et Romainville, le flanc ouest, lui, a été annexé par Paris.



AM Pantin 211858

À l'exemple du Paris d'Alphand les rues pantinoises, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, accueillent des plantations d'arbres qui contribuent à développer la nature dans la ville.

Depuis quelques années c'est pourtant à partir de ce territoire que se construit un nouvel avenir métropolitain dans lequel la nature joue un rôle essentiel : la Corniche des forts pressentie dès le début du XX<sup>e</sup> siècle comme un parc linéaire accueille désormais un projet de base de plein air et de loisirs, les réseaux ferrés et les canaux sont de plus en plus considérés comme des corridors écologiques, les jardins ouvriers encerclent depuis longtemps les forts et se déploient à nouveau dans la corniche... Plus largement, de manière progressive et continue, le réseau des espaces publics de Pantin est de plus en plus planté et rattache les emprises communales et extra-communales entre elles (comme le canal de l'Ourcq ou le réseau de haies des quartiers du Haut et Petit Pantin qui se prolonge aux Lilas). Depuis 2004, le schéma global d'aménagement des parcs, jardins et espaces publics de proximité de la ville de Pantin en a dressé les grandes lignes directrices en soulignant

comment les enjeux environnementaux sont désormais indissociables de toute réflexion sur la nature en ville<sup>2</sup>.

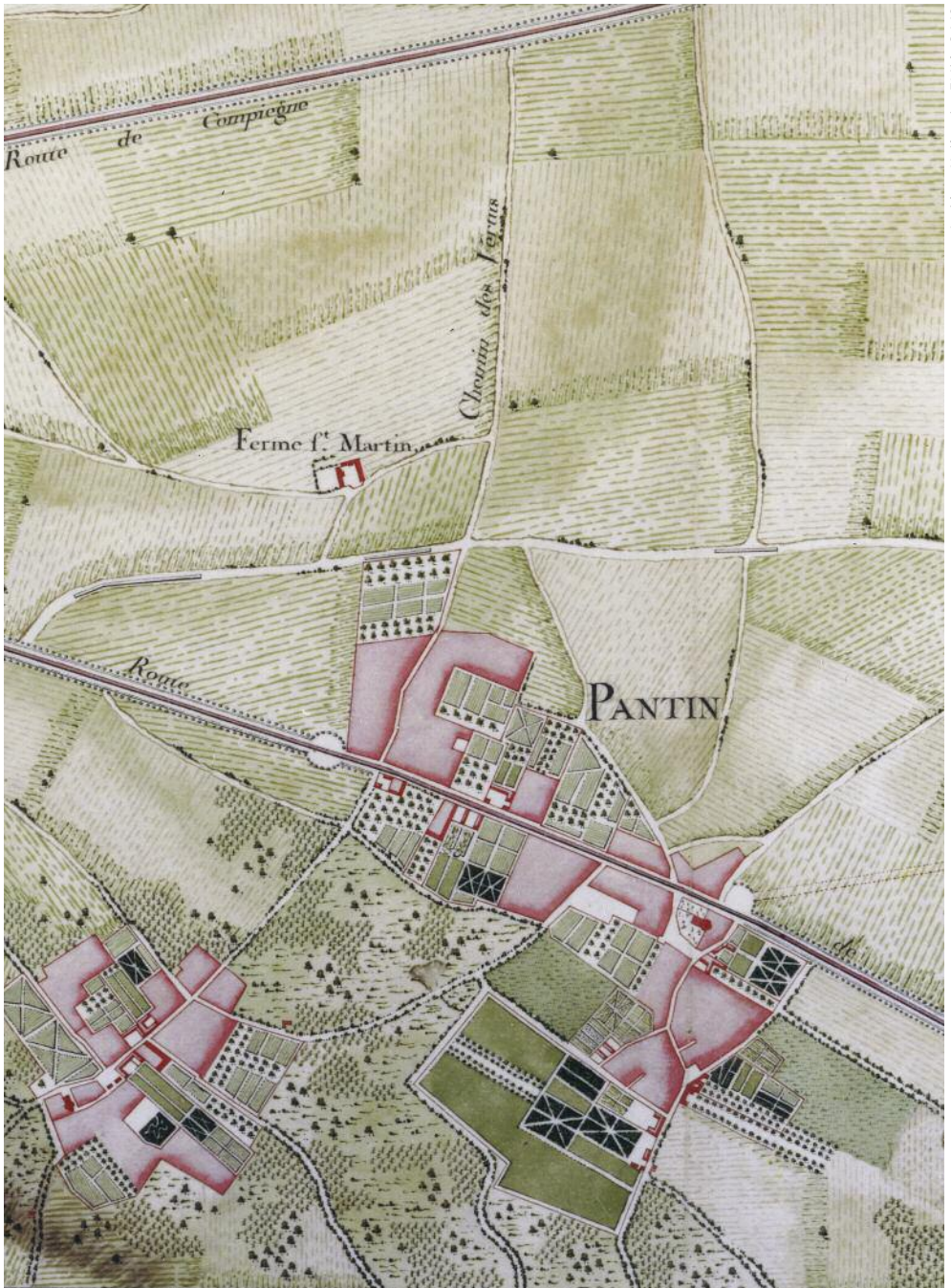
En marge de cette échelle territoriale, les jardins de Pantin sont aussi révélateurs d'une évolution d'usages et de pratiques plus locales. La création de jardins publics et privés témoigne ainsi de rapports changeants à la nature. Du jardin d'agrément au jardin potager, du parc au terrain de sport et de loisirs, de la friche au jardin partagé, c'est une construction urbaine issue des espaces libres qui s'opère dans le temps, une multitude de lieux plus ou moins temporaires où s'organisent une vie sociale diversifiée et sans cesse renouvelée.

Cette histoire sera parcourue d'abord à partir des jardins privés (du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle) avant d'aborder des formes plus publiques et collectives (équipements, ensembles d'habitations du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle).



AM Pantin 3f111536

L'exploitation du gypse qui commence à Pantin dès le XVI<sup>e</sup> siècle lègue, à sa cessation d'activité au XIX<sup>e</sup>, un impressionnant paysage de falaises jusqu'à leur aménagement en parc.



Ce plan de route dit « de Trudaine » dessiné au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle reflète l'importance des emprises des jardins privés (en rose sont figurées les constructions).

## Des parcs et jardins privés dans la ville, entre nature et culture



En dépit d'une concentration industrielle, les espaces maraîchers subsistent au cœur de la ville de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### Les jardins potagers et d'agrément des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les faubourgs formaient une ceinture aussi propice à la villégiature qu'à la production vivrière liées à une capitale toujours plus dense et active. Les hôtels particuliers, où se ressourçaient l'aristocratie et la bourgeoisie parisiennes, possédaient un jardin servant à la fois de potager et de jardin d'agrément enrichi de l'introduction d'essences exotiques. Alors que la bourgeoisie se tournait vers le commerce et l'industrie, cherchant dans le jardin le dépaysement et le repos, l'aristocratie menait dans les grandes villes, selon la pensée des physiocrates, un combat pour les valeurs économiques et sociales liées à l'exploitation de la terre.

Une exploration plus poussée des archives locales et nationales permettrait d'approfondir la diversité de ces rapports à la nature. Les archives nous apprennent déjà que le jardin de la propriété du maréchal d'Estrées, situé derrière l'église de Pantin, comprenait un grand parterre de gazon, des bosquets, une esplanade sablée et six carrés de potagers<sup>3</sup>.

AM Pantin 2173

Le procès-verbal d'un avis d'expulsion (dressé le 14 juillet 1789) permet de connaître la composition du jardin potager d'une maison de maraîcher située à Pantin et appartenant à la comtesse de Sanois<sup>4</sup>. Une cartographie des ressources foncières, où se mêlent hôtels particuliers et propriétés vouées à l'exploitation agricole, se dessine mais reste à préciser.

Le jardin peut aussi être essentiellement horticole, presque l'équivalent « végétal » du cabinet de curiosités. Celui du « romantique » Étienne-Nicolas Méhul, créé à partir de 1809, est l'œuvre d'un célèbre compositeur d'opéras mais aussi d'un collectionneur-horticulteur passionné.

Anciennement située entre la place de l'église et l'actuelle rue Jules-Auffret, sa propriété est largement plantée de tulipes, de roses, de jacinthes, d'œillets ou encore de renoncules. Seules aujourd'hui les serres du parc Stalingrad témoignent de ces mondes artificiels propices aux expériences sensorielles et au dépaysement.



La serre, seul témoignage bâti de la propriété Delizy.



### Du jardin ouvrier au jardin partagé

Le jardin ouvrier et le jardin partagé sont deux formes particulières de gestion de jardins privatifs, qui traduisent le glissement des attentes et des usages autour du jardin. Si le jardin ouvrier peut d'abord être considéré comme une réponse à la question de l'approvisionnement alimentaire, le jardin partagé renvoie davantage à des problématiques paysagères et d'appropriation sociale.

Les jardins ouvriers de l'agglomération parisienne trouvent leurs origines, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les besoins alimentaires des migrants provinciaux venus travailler dans les usines de la capitale et dans la volonté des élites intellectuelles d'élever « socialement et moralement » les classes ouvrières. Essentiels à la survie des plus pauvres, les jardins ouvriers sont aussi un terreau fertile où il est possible d'enraciner la valeur du travail et de l'effort, de garantir l'exercice physique et de plein air et bien sûr de détourner les forces laborieuses des bistrotts et de l'alcool...

L'engouement pour les jardins ouvriers est tout autant européen que métropolitain et se retrouve à Londres comme à Berlin où le paysagiste Leberecht Migge voit, dès les années vingt, dans les jardins ouvriers de la capitale allemande, le lieu de naissance possible d'une nouvelle métropole.

Vers 1905, la Société des jardins ouvriers des Quatre-Chemins se constitue<sup>5</sup>. Les jardins, au nombre de 27 en 1912, sont situés entre les 2 sections de la rue Diderot et du cimetière parisien. En 1921, les jardins s'étendent de l'autre côté du fort d'Aubervilliers sur les glacis et l'ensemble est regroupé au sein du Syndicat des Jardins Ouvriers de Pantin-Aubervilliers (JOPA) en 1925. En 1930, le Syndicat possède un peu plus de 350 parcelles. Il joue à la fois le rôle d'arbitre chargé de la répartition des lopins de terre (généralement en location) et de contrôleur de la bonne tenue des jardins. Le compte-rendu de l'assemblée générale du 7 octobre 1928 témoigne de l'idéal de fraternité, de camaraderie et d'action collective qui est censé l'animer<sup>6</sup>.



Les jardins ouvriers du fort d'Aubervilliers.

SYNDICAT DES JARDINS OUVRIERS  
DE PANTIN-AUBERVILLIERS

SIÈGE SOCIAL : 60, Avenue Édouard-Vaillant - PANTIN

*Stain Dejoie*  
Pantin le 4 Mai 1928

Monsieur Frédéric  
Agent Voyer  
Mairie de Pantin

Monsieur

A l'occasion de notre Fête des Jardins  
Ouvriers, du 17 Juin prochain, nous avons l'hon-  
neur de venir vous demander de bien vouloir  
nous faire connaître quel matériel de jeux  
vous pourriez mettre à notre disposition.

Nous avons envisagé l'installation de  
deux mats de cocagne l'un de 4 Mètres et l'autre  
de 7 mètres, et l'organisation d'une course à  
la brouette avec boule en bois (ce matériel  
nous est signalé comme étant en votre possession

Nous pourrions nous tenir à votre dispo-  
-sition le soir après 6 heures.

Dans l'attente de vous lire, veuillez  
agréer Monsieur nos civilités pressées.

Le Président

*Barrière pour faire un  
Cane' de 8<sup>m</sup> 10 de côté (appel  
pour gonfler les ballons*

J. Brayer

Une lettre du 24 septembre 1919 émanant du ministère de l'Agriculture et destinée au maire de Pantin rappelle l'importance de ces jardins pour la consommation alimentaire. Dans l'urgence de la reconstruction nationale et dans un contexte de pénurie, le développement des jardins ouvriers semble, pour les pouvoirs publics, un moyen rapide et efficace pour soutenir la production agricole et assurer l'approvisionnement local. Le département de la Seine et la ville de Pantin y attachent une attention régulièrement renouvelée.

À l'occasion du conseil municipal du 2 juillet 1935, le maire donne une suite favorable à la demande du Conseil général du département

de la Seine de réitérer la location par bail des terrains où sont situés les jardins ouvriers. Le jardin ouvrier se révèle aussi être une réponse au déficit d'espaces plantés. Comme en témoigne la lettre de l'atelier d'études d'aménagement AEA datée du 31 janvier 1979 et adressée à la ville de Pantin, la promotion des jardins ouvriers est une manière de pallier les insuffisances en espaces verts et, plus généralement, les limites de la politique publique en matière d'aménagement. Cette logique s'exprime encore probablement aujourd'hui dans le cas des « jardins partagés » alors que le territoire, de plus en plus occupé, laisse peu de place aux réserves d'espaces libres.



Aujourd'hui deux sociétés se partagent les jardins ouvriers du fort d'Aubervilliers : la Société des jardins ouvriers des vertus et la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.



AM Pantin 7ff1570, Gil Gueu

Premières récoltes dans les jardins partagés de l'association Banane Pantin aux Quatre-Chemins, mai 2010.

On désigne par « jardins partagés » des jardins de proximité gérés par des associations locales, et non directement par la Ville, dont les membres mettent en commun leur savoir-faire et leur temps libre pour cultiver un jardin floral ou potager. À la différence des jardins ouvriers, ces espaces partagés sont le plus souvent situés sur des parcelles de petite taille, insérés dans le tissu urbain.

Le premier jardin partagé de Pantin a vu le jour au printemps 2009, à l'initiative de la Ville et de l'association Banane Pantin<sup>7</sup>. Il est situé dans le quartier des Quatre-Chemins, sur une parcelle restée en friche. Cet espace de convivialité favorise de nouveaux liens sociaux et permet une occupation nouvelle et valorisante d'un espace destiné à être construit à court ou moyen terme.

Ce type de jardin permet des occupations plus diffuses et moins formelles que les jardins ouvriers.

Il inaugure une occupation en mouvement qui, bien qu'éphémère, favorise d'autres pratiques urbaines. Il offre un complément utile aux jardins ouvriers qui n'ont cessé de diminuer en nombre et en surface (le Syndicat des Jardins Ouvriers de Pantin-Aubervilliers comptait 3 000 usagers occupant près de 90 ha en 1928, il compte aujourd'hui 268 parcelles<sup>8</sup> ce qui représente près de 1000 usagers). Les jardins des employés de la SNCF, exploités le long des voies ferrées traversant la commune, ont aujourd'hui disparu, après le départ en retraite du dernier membre.

La commune de Pantin a pourtant toujours marqué son attachement à cette forme particulière d'occupation du territoire puisqu'elle a inauguré en 1985 un jardin potager réservé aux enfants du centre de loisirs des Courtillières et en 2009 les jardins familiaux de la Corniche dont 12 parcelles, sur 49, sont réservées au Pantinois, les autres étant répartis entre Les Lilas, Romainville et Noisy-le-Sec.



AM Pantin 7ff1571, ggps

Les jardins familiaux de la Corniche des forts, constitués de parcelles de 100m<sup>2</sup> sont inaugurés à l'automne 2009.

## La ville et le jardin : des affinités sélectives

La place des espaces plantés publics et privés a beaucoup fluctué au sein des politiques urbaines, du fait de l'évolution du regard, mais aussi des attentes sociales, économiques et culturelles des aménageurs et des usagers. La ville de Pantin a été le théâtre de ces variations.

### La difficile conciliation de la raison urbaine et du végétal

L'urbanisme est souvent allé à l'encontre du végétal, notamment lorsque l'arbitrage se doublait d'une réflexion à l'échelle métropolitaine, dans laquelle les intérêts de la capitale prenaient le pas sur ceux de la banlieue. L'histoire du square Jean-Jaurès en témoigne.

Celui-ci est inauguré le 16 mai 1954 sur une partie du territoire situé près de la porte de La Villette, entre l'avenue du même nom et la rue du Chemin-de-Fer. Ce terrain faisait partie de la zone *non aedificandi*, c'est-à-dire non urbanisable, intégrée à l'enceinte fortifiée de Thiers. Au moment du déclassement de la zone et de la démolition de l'enceinte, la ville de Paris récupère ce terrain puis le loue à la ville de Pantin en 1953. Celle-ci y réalise un vaste square. Planté d'arbres et engazonné, il est traversé d'allées sinueuses qui distribuent des aires de jeux et de repos, des bassins, des pergolas. Les photos d'époque confirment l'appropriation rapide des lieux par des générations très différentes.



AM Pantin\_3f11922

Le square Jean-Jaurès. 1954-1963, un beau projet éphémère. À l'arrière-plan à gauche, les usines de Paris.



AM Pantin 3ff1f1910

Le square Jean-Jaurès. Les photos d'époque confirment l'appropriation rapide des lieux par la population du secteur de Pantin, Aubervilliers, Paris.

Au début des années 1960, le tracé adopté pour le futur Boulevard Périphérique de Paris condamne à courte échéance le square Jean-Jaurès, malgré les contre-propositions de la commune. Une vive polémique éclate alors entre les deux Villes. Une lettre du 22 février 1963, adressée au Préfet de la Seine par le maire de Pantin, rappelle que le square Jean-Jaurès est l'unique espace vert existant dans un périmètre de quatre kilomètres. Cette remarque confirme à quel point les rapports sont tendus, puisqu'elle ignore de fait les parcs et jardins parisiens inscrits dans ce périmètre (comme le parc des Buttes-Chaumont), mais dénonce aussi de cruelles carences.

En 1963, le square Jean-Jaurès est démolit : l'enjeu de la circulation en cœur d'agglomération l'emporte sur celui du jardin de proximité dans Pantin. Les élus pantinois, associés à ceux d'Aubervilliers et du Pré-Saint-Gervais, ne manquent pas de remarquer que l'urbanisme moderne leur lègue du béton et du bruit<sup>9</sup>.

Quarante ans plus tôt c'est pourtant une histoire partagée qui se réalise avec l'acquisition du parc de la Seigneurie. Après le déclassement de l'enceinte fortifiée de Thiers, Pantin, dont les réserves foncières ne cessent de décroître, obtient la location, puis la rétrocession de près de 7,5 ha de terrains en décembre 1928 (pour environ 2,6 millions de francs payables en 10 annuités)<sup>10</sup>, après d'importantes négociations avec le ministère de la Guerre et la ville de Paris.



AM Pantin 3ff1f1916

Le square Jean-Jaurès. À gauche, la rue Pasteur.



Le square Jean-Jaurès, en arrière-plan, la rue Pasteur et la rue Berthier.

À partir des années trente, sur la plus grande partie de l'ancienne emprise militaire, sur le parc de la Seigneurie loué à la commune de Pantin par Paris avant d'être rétrocédé, sont alors réalisés une école maternelle de plein air, des habitations à bon marché, un nouveau square (face à l'école désormais agrémentée d'une roseraie due à l'ingénieur communal Baron), une « maison de vieillards » et le stade « Charles Auray » bordé de pergolas fleuries. Le stade qui comprend alors une piste de course à pied, des courts de tennis, des terrains de football et de basketball, est bordé à droite d'une vaste plaine de jeux sur laquelle devait s'élever une maison de la jeunesse qui ne verra pas le jour. Tous ces équipements sont conçus par un seul architecte, Florent Nanquette. Ces aménagements forment les premiers jalons d'une reconquête patiente qui s'étend progressivement aux pentes ouest du fort de Romainville.

Dès les années vingt, le Conseil général de la Seine avait réservé des espaces libres dans le cadre de son Plan d'Aménagement de la zone du fort de Romainville.



Le mobilier des parcs et jardins publics adopte souvent un style spécifique à chaque époque.



Maquette du projet du Plan d'Aménagement du fort de Romainville.

Cédés à la commune de Pantin en décembre 1929, 32 000 m<sup>2</sup> de terrain peuvent être aménagés en jardin public et nouveaux terrains de sport. Les travaux ne commencent qu'en janvier 1941 et permettent de lutter contre le chômage et le départ forcé vers l'Allemagne, en employant une main d'œuvre non qualifiée aux indispensables travaux de terrassement. « La présence de ce vaste espace planté apportera la vue de coins de verdure réconfortants au milieu des fatigues et des soucis quotidiens de la vie de la grande ville et permettra à la population de vivre chaque jour quelques heures en plein air, ce qui est indispensable, surtout à mesure que la ville s'accroît et que la campagne en est plus éloignée »<sup>11</sup>. Progressivement c'est un véritable système d'espaces libres qui s'organise dans cette partie de la commune, mêlant cimetières, squares et jardins publics, écoles, hospice et terrains de sport.

Après plus de 10 ans de travaux acharnés, des milliers d'arbres et d'arbustes sont plantés, des allées promenades entièrement équipées

AM Pantin 31ff1574 © André-Jacomelli





Le square de la République, 13 mars 1965. Au second plan, les Éts Gault et Blancan, fabrique d'encre et d'enveloppes.

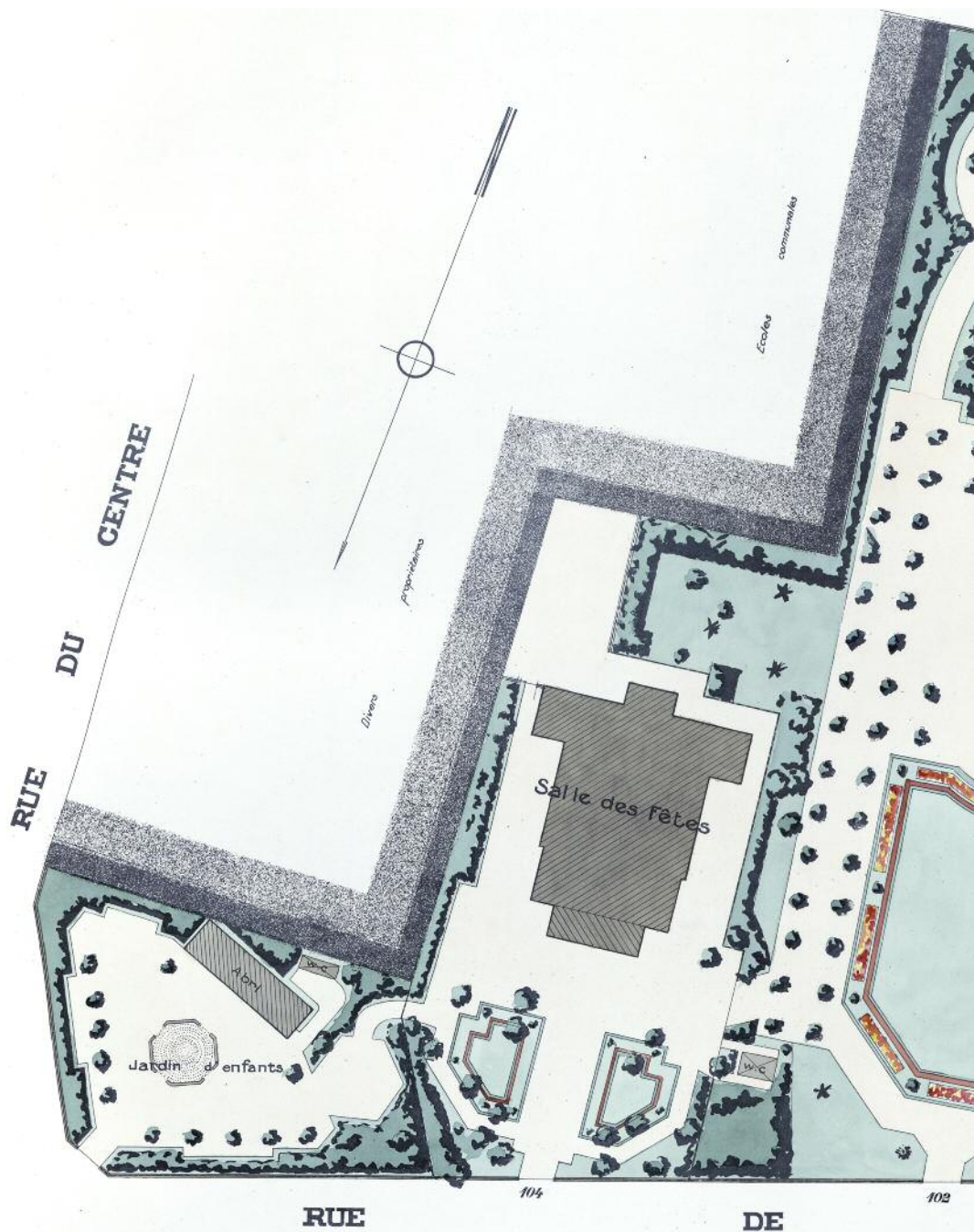
(bancs, éclairage, urinoirs...) sont créées et profitent à une population venue des communes limitrophes, voire de Paris <sup>12</sup>. Comment dès lors refuser une subvention de deux millions demandée en 1953 pour achever le projet du square République-Barbusse ? « Simplement » en signalant que la proposition technique n'est pas assez développée et que ce square communal doit s'intégrer dans l'aménagement d'un futur parc départemental sur les pentes du

fort de Romainville, à l'étude au début des années 1950 <sup>13</sup>. Malgré ce refus, et des études engagées depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la Corniche des forts est en marche, elle est en passe aujourd'hui d'aboutir.

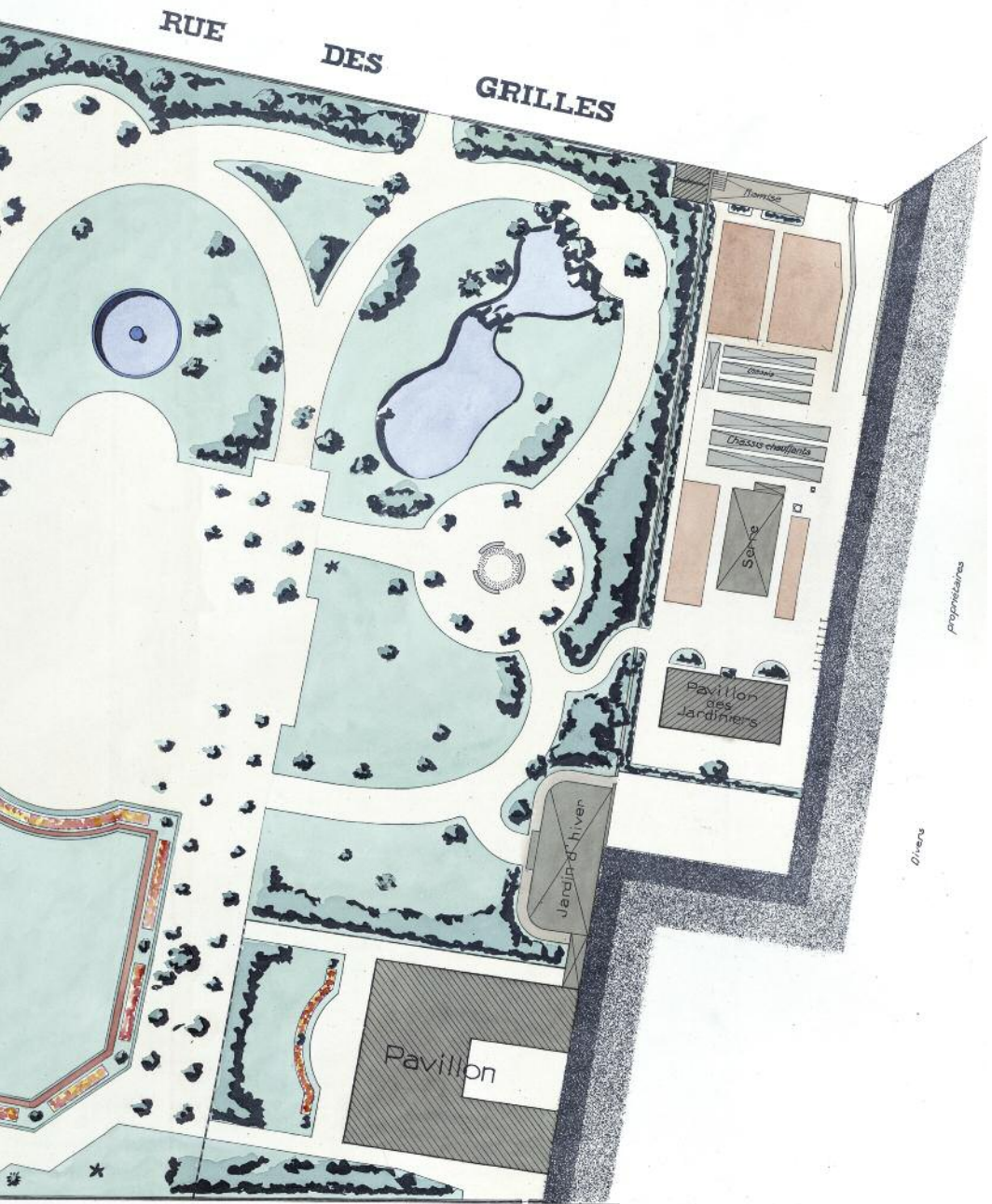
Le projet esquissé en 1993, arrêté en 2000, couvre près de 62 ha à cheval sur les communes de Pantin, Les Lilas, Romainville et Noisy-le Sec. Le parti pris a été de travailler simultanément le comblement des cavités du sous-sol et le modelé du sol. La Corniche des Forts sera la treizième base de loisirs en Ile-de-France et la première base en Seine-Saint-Denis. L'insertion dans un tissu urbain et l'activité liée à l'eau étendue le long du canal de l'Ourcq marquent son originalité. Fin 2010, un sentier de 3 km, sera accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite et traversera le parc d'est en ouest, entre le bâtiment de la Folie à Pantin et le château de Romainville. L'aménagement de la totalité de la base devrait être achevé en 2014.



La roseraie de l'ingénieur communal Baron, à l'école maternelle de Plein Air.



Extrait d'un registre de plans aquarellés « Ville de Pantin, ses parcs, son stade en 1936 ».



PARIS

100

L'achat en 1926, par la Ville, de la propriété du 102 rue de Paris (actuelle av. Jean-Lolive) permet de réunir le petit square de la salle des fête au parc Delizy et d'aménager ainsi un nouveau parc.



AM Pantin IFA 079

Pour les Courtilières, l'architecte Aillaud dessine un immeuble sinueux qui « *enclot comme un rempart un parc d'un seul tenant* ». Présentation des Courtilières de l'agence Aillaud, non daté, fonds E. Aillaud, IFA.

### Lorsque la ville se met au vert : des cités-jardins aux grands ensembles

Les cités-jardins qui se développent largement en Europe au début du XX<sup>e</sup> siècle sont essentiellement inspirées de la conception anti-urbaine développée en Angleterre. L'expression elle-même a été forgée par l'urbaniste anglais Ebenezer Howard dans son ouvrage *Garden Cities of To-Morrow* publié en 1902, dans lequel il prône l'association du monde urbain et du monde rural, détachée de la dépendance des grandes villes. La construction d'un habitat digne, essentiellement destiné aux classes populaires, forme corps avec une ceinture maraîchère assurant une production vivrière locale. Dès la Première Guerre mondiale, la France, et particulièrement la banlieue parisienne, s'inscrit dans ce mouvement que le conseiller général socialiste, Henri Sellier, ne cesse de promouvoir. L'intérêt de cette réflexion est qu'elle prend place à une échelle régionale. L'architecte et urbaniste Léon Jaussely, lauréat du concours d'aménagement et d'extension de la région parisienne, en constelle son plan en 1919.

Située au sud de la commune, une cité-jardin s'étend ainsi sur environ 12 ha à cheval sur le Pré-Saint-Gervais, les Lilas et Pantin.

Dessinée en 1927 par Félix Dumail (alors architecte de l'Office Public d'Habitations à Bon Marché du Département de la Seine, organisme promoteur des « cités-jardins du Grand Paris »), sa construction s'échelonne sur plus de vingt ans (la cité-jardin est définitivement achevée en 1952). L'ensemble réalisé, beaucoup plus dense que le projet d'origine, compte près de 250 pavillons et environ 1 000 logements collectifs essentiellement à Pantin. Malgré sa densité, la cité ménage des vues en profondeur et fait une large place à une structure végétale très variée : alignements de platanes ou d'acacias, pelouses d'ornement, haies de troènes, jardinet, potagers, arbres fruitiers<sup>14</sup>.



Coll. privée Theret

Une belle vue sur la plaine de France depuis la cité des Auteurs en 1953.



© Région I-de-F ; Kruszyk

Les Auteurs, dernière tranche de la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais/Pantin/Les Lilas.



AM Pantin 7711572 Eline Alkhasnawi

Résidence Victor-Hugo de Fernand Pouillon.

L'histoire d'une rencontre harmonieuse de l'habitat et de la nature se poursuit de manière tout aussi remarquable avec deux réalisations célèbres et contrastées : la résidence Victor-Hugo (1955-1957) de Fernand Pouillon, à l'emplacement de l'ancienne distillerie Delizy-Doisteau, et les Courtillières (1958-1961), réalisées par Émile Aillaud sur des terrains maraîchers. Les « paysages intérieurs »<sup>15</sup> des deux projets diffèrent.

Poursuivant la grande tradition française des jardins réguliers, Pouillon ordonne un

espace intérieur reliant l'avenue Jean-Lolive à la rue Victor-Hugo. Les alignements de tilleuls se déclinent en mail et bosquets qui guident le visiteur vers une place carrée occupée par un bassin circulaire.

Aillaud en revanche conçoit une cité-parc, faite de voies sinueuses et de complémentarités entre les bâtiments et les espaces libres. Sur environ 4 ha, arbres et pelouses suivent les pentes douces d'un modelé de terrain artificiel et sont protégés par une façade ondulée de plus d'un kilomètre de long<sup>16</sup>.



AM Pantin 7711573, Eline Alkhasnawi

*« Si nous prenons modèle sur des formes royales pour la satisfaction des besoins populaires, qui dira mieux ? Que les plus humbles, par nos soins, [...] soient délibérément traités en rois ». F. Pouillon in Ordonnances*



© Vianney Prouvost, 8 juin 2005

Le parc Diderot vu du ciel est dans une continuité de verdure avec le cimetière parisien.

## Le végétal au service de l'urbanisme

Le végétal peut parfois se mettre au service de l'urbanisme. C'est notamment le cas de l'aménagement du parc Diderot qui répond à une volonté d'améliorer la qualité du tissu urbain dense du quartier des Quatre-Chemins en mettant à disposition des riverains un espace vert de proximité.

Le parc Diderot est situé en limite de Pantin et d'Aubervilliers. D'une superficie de 1,5 ha, il s'étend au pied d'immeubles de logements sociaux et comprend des aires de jeux, des pelouses, des espaces ombragés et des voies de circulation, séparés par des modelés de terrain artificiels, comme cela avait été le cas aux Courtilières.

Inauguré en 1988, il a déjà fait l'objet d'un premier réaménagement, avec la création d'une aire de jeux, en 1998. Un projet de requalification du parc est actuellement en cours, dans le cadre du renouvellement urbain de l'ensemble du quartier des Quatre-Chemins. Il prévoit notamment le réaménagement du square situé au nord-est, et une extension au sud-ouest vers les tours Zeffuss (1962-1967).

Les enjeux autour de cet espace sont multiples. Sur une carte, la position particulière du parc, entre Aubervilliers et le reste du quartier des Quatre-Chemins, montre son atout comme liaison. La végétation n'y est pas particulièrement remarquable, mais elle peut s'inscrire dans une logique de continuité avec celle du cimetière parisien

*extra-muros* qui le jouxte. Le parc Diderot est actuellement le support de nombreux usages, de la circulation à la flânerie, en passant par les jeux de ballon et les jeux pour enfants, jusqu'à des usages non prévus par les aménageurs. Dans le programme de réaménagement du parc, les services techniques de la Ville envisagent par exemple d'ouvrir des vues et de réduire « les caches » qui favorisent le développement d'usages non « recherchés ». Un parc est avant tout un lieu de loisirs et à ce titre doit laisser une certaine liberté dans l'appropriation de l'espace, sans que certaines pratiques se fassent au détriment d'autres. Cette cohabitation nécessite de penser des aménagements (notamment pour les jeux de ballon) et une gestion qui assurent aussi une certaine liberté d'usages. Ce parc fait par ailleurs l'objet depuis quelques années de la mise en œuvre d'une gestion différenciée.



AM Pantin 3f111986 © Raoul Marie

9 octobre 1967, le terrain avant l'aménagement du parc.

## Les parcs et jardins publics : du patrimoine au développement durable

Hérités d'une longue histoire, les parcs et jardins publics de Pantin font partie intégrante du patrimoine de la ville. Même si par nature ils sont en perpétuelle transformation, ils restent des révélateurs de l'histoire de la ville et de l'évolution de la politique municipale en matière d'urbanisme et de gestion des espaces plantés.

### Le parc de Stalingrad : une histoire de la ville

Le parc de Stalingrad témoigne d'une stratification historique remarquable. Son territoire actuel, qui s'étend sur environ 16 000 m<sup>2</sup>, est situé pour une partie à l'emplacement de l'ancien hôtel particulier de la famille Delizy, propriétaire de la distillerie Delizy-Doisteau.

L'emplacement a été racheté par la ville de Pantin en 1913 pour agrandir un square aménagé à la fin des années 1880 au n°104 de la rue de Paris.

Entre 1924 et 1936, une partie du square Delizy (environ 1200 m<sup>2</sup>) disparaît à l'occasion de l'élargissement de la rue de Paris. L'adaptation de la ville à l'automobile prend le pas sur la nature.

En 1946, le square Delizy est rebaptisé parc Stalingrad. Entre 1968 et 1972, une deuxième phase de travaux d'élargissement de la rue de Paris nécessite la démolition du mur de clôture qui la borde, des grilles en fer forgé qui le surmontaient, et de l'hôtel particulier, qui avait été transformé en bibliothèque en 1913. De l'ancienne propriété Delizy seul reste aujourd'hui le jardin d'hiver.



AM Pantin 2f1800

En février 1946, le square Delizy devient parc de Stalingrad.



Un coin pittoresque du parc de Stalingrad au début des années soixante.





AM Pantin21f38

Ces réalisations de qualité comprennent en partie le regret des Pantinois d'avoir vu disparaître les belles grilles du parc. En 1968, leur déplacement et leur remise en état avaient pourtant été prévus et chiffrés par le directeur général des services techniques de la commune (plus de 1,1 million pour le mur bahut et près de 105 000 francs pour les grilles) mais n'ont pas été financés.

La diversité des espaces et des bâtiments à l'intérieur du parc induit une multiplicité d'usages.

La démolition de l'ancienne mairie permet de créer en 1886, un square devant la salle des fêtes.

À l'heure actuelle, bien que le parc ne possède pas d'arbres ou de végétaux remarquables, sa valeur patrimoniale est importante. Il fait partie d'un héritage public créé à Pantin au XIX<sup>e</sup> siècle et abrite trois bâtiments à valeur patrimoniale :

- le jardin d'hiver, qui fait aujourd'hui office de serre et dont la rénovation est prévue ;
- la nouvelle bibliothèque construite en 1968 par l'agence AUA ;
- le Ciné 104, qui occupe les locaux de l'ancienne salle des fêtes de la ville, construite en 1856 pour accueillir la « Justice de Paix »<sup>17</sup>.

Un premier programme d'aménagement et d'extension a été initié au début des années 2000, avec une première série de travaux réalisés pour rénover les aires de jeux, les pelouses et les allées, ainsi que le bâtiment du Ciné 104<sup>18</sup>. Une seconde série d'aménagement est projetée, avec notamment un projet d'extension du parc d'environ 5 000 m<sup>2</sup> vers la rue Honoré d'Estienne d'Orves<sup>19</sup>. Le déplacement et l'extension du jardin pédagogique sont prévus à cette occasion. Les serres et pépinières municipales, actuellement non accessibles au public, disparaîtront mais au profit d'une extension de l'usage public du jardin.



AM Pantin 71f1574, 9gpps

Le parc Stalingrad, juillet 2010.



PLAN D'AMÉNAGEMENT À TERME DU PARC STALINGRAD



Projet : Atelier Tribel - Octobre 2009

L'extension du parc jusqu'à la rue d'Estienne d'Orves a permis d'imaginer un parc-promenade avec de grandes pelouses ouvertes aux usagers, agrémentées d'un bassin aquatique et de massifs fleuris. Le doublement de la serre offrira un jardin d'hiver et une palmeraie exotique.



AM Pantin 7711575, gpps

### Jardin Montgolfier, chambre d'eau, juillet 2010.

Le futur square Stalingrad va connaître une nouvelle jeunesse, déjà lisible dans les réalisations récentes de la Ville comme celles du réaménagement du square Allende, qui a poursuivi l'action partenariale qui avait présidé à sa naissance au XIX<sup>e</sup> siècle (à l'époque entre la Ville et la Compagnie du Chemin de fer de l'Est, aujourd'hui grâce au financement de la BNP), ou encore celle du récent jardin public Montgolfier de la rue Hoche, créé avec le programme de logement qui le borde.

Rigoureusement composé par l'agence Pena & Pena, ce jardin de 3 500 m<sup>2</sup> « traversant » (rues Hoche-Étienne-Marcel) est constitué de trois « chambres » (de jeux, d'eau et de lecture) reliées par une passerelle qui surplombe un vallon arboré. Les essences dominantes sont : le pin sylvestre et le bouleau pour les arbres, les rhododendrons, bruyères, fougères, hosta... pour les vivaces, les myrtilles, houx, buis berbérís, seringa... pour les arbustes.

Dans la même mouvance le square Lapérouse, avenue Édouard-Vaillant a bénéficié d'un nouvel aménagement. Requalifié en 2009 par le paysagiste Dominique Decourt, ce petit square de 3 300 m<sup>2</sup> est conçu pour

la détente (bancs, ombre, jeux pour enfants) dans un secteur densément habité. C'est un jardin pensé pour limiter les besoins d'entretien et d'eau. Il « entoure » la principale salle de spectacle de Pantin (Salle Jacques-Brel) de plantations d'arbres en cépée<sup>20</sup> au pied desquels sont implantés des arbustes tapisant (otto luykens), des « tapis » de plantes vivaces (pennisetum, rosiers, gauras, lavande, knautia, geranium, polygonum, hemerocalis) en association, et une petite pelouse. Structuré par des haies de lauriers le square est planté, côté rue, d'une ligne d'oranger du Mexique.

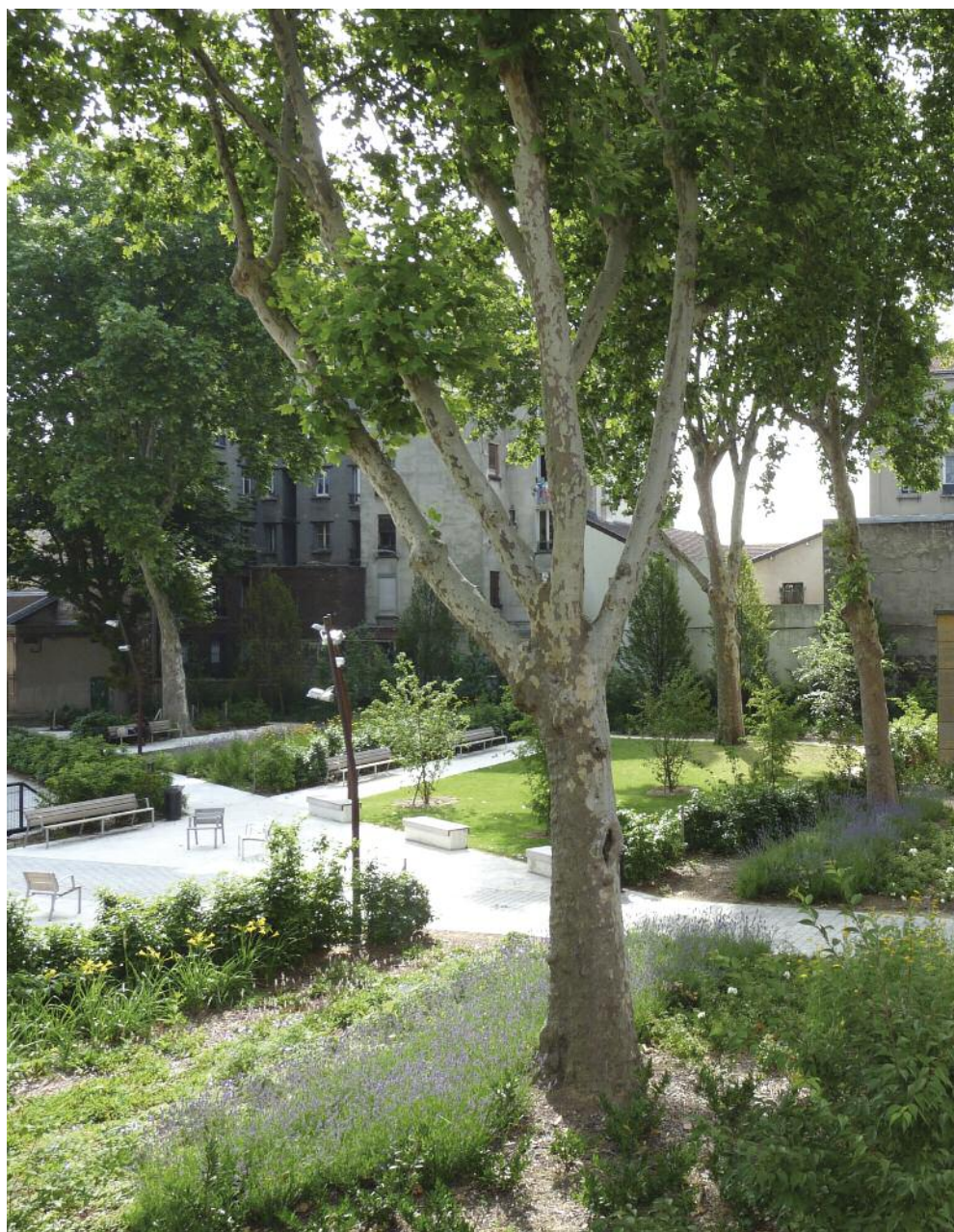


AM Pantin 7711576, gpps

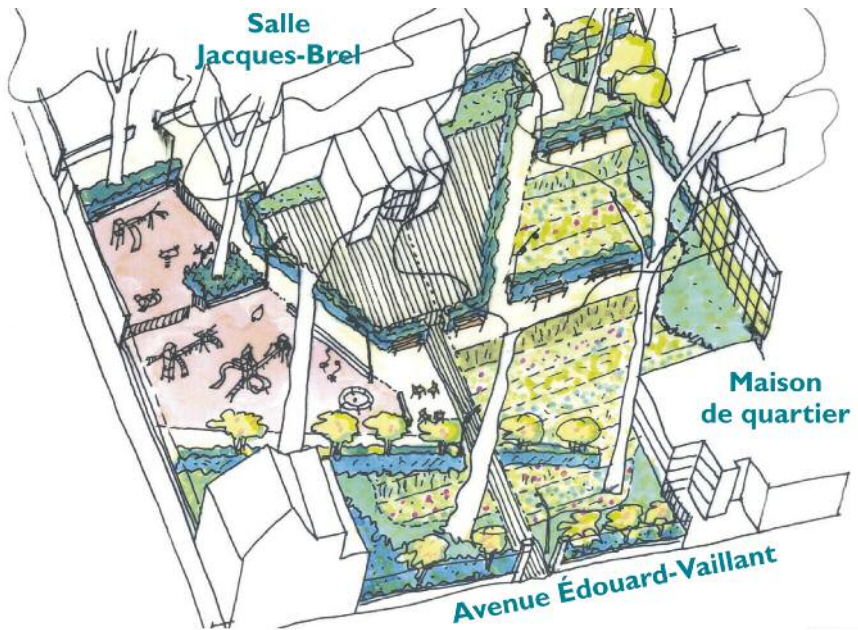
### Jardin Montgolfier, chambre de lecture, parcours d'architecture du 6 juin 2010.



Jardin Montgolfier, chambre de jeux, juillet 2010.



Dominique Decourt, malgré l'exiguïté des lieux, est parti d'une ambiance très arborée pour concevoir le square Lapérouse comme un lieu de repos.



### La gestion différenciée des parcs et jardins pantinois

La « gestion différenciée » des parcs et jardins publics cherche à concilier le souci d'embellissement de la ville et la volonté d'offrir aux habitants des espaces verts, gérés de manière plus écologique. À l'instar d'autres grandes villes, comme Paris, la municipalité de Pantin a adopté cette gestion différenciée, dont l'un des principaux objectifs est de proscrire l'utilisation de produits chimiques, nocifs pour la santé des riverains et de la faune, dans l'entretien des espaces verts et de la voirie.

La réduction des herbicides a aussi un impact sur le paysage urbain, puisqu'elle favorise parfois de manière incongrue le développement de plantes en bordure de voirie ou sur les trottoirs. Contrairement aux apparences, ce changement dans le paysage témoigne d'une attention beaucoup plus soutenue portée à la gestion des milieux considérés, puisqu'elle prend en compte la temporalité de l'entretien (l'utilisation d'un produit qui facilite à court terme la gestion d'un parc ne doit pas avoir un impact négatif

à long terme sur l'environnement) et les interactions entre les différents milieux.

Du point de vue de l'utilisateur, ou du riverain, la gestion différenciée et la réduction des pesticides imposent un changement du regard qu'il porte sur le végétal en ville. S'il est bien évident que l'apparition et la croissance de plantes dans des endroits où l'on n'avait pas l'habitude de les voir n'entraîneront pas le « verdissement » de tout le territoire de Pantin, elles incitent le passant à adopter un nouveau point de vue sur les « mauvaises herbes ».

Biodiversité et développement durable inaugurent ainsi une autre économie dans l'aménagement et la gestion des espaces plantés. Les retombées attendues d'une nouvelle pensée sur la nature, plus écologique et économique (notamment en gestion et en ressource, comme l'eau), supposera sans doute d'étendre la notion d'embellissement et surtout de la faire partager tant auprès des usagers que des services gestionnaires.





## CONCLUSION

Si la valeur morale, hygiénique ou productive du jardin a fait place, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, aux enjeux de convivialité, d'échange et de chaleur humaine multiculturelle, la réalisation de parcs et jardins publics reste très souvent associée à une stratégie de valorisation foncière. Clairement à l'œuvre dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il s'agit d'embellir à part égale les différents quartiers de la commune (création simultanée en 1880, des squares du nouvel hôtel de ville et des Quatre-Chemins), la plus-value apportée aux emprises riveraines des « promenades publiques » ne s'est pas démentie au siècle suivant.

Au cours des dernières décennies, la création de nouveaux jardins ou de parcs urbains a accompagné, à Pantin comme ailleurs,

une stratégie de revalorisation foncière et économique d'un quartier, pour le rendre plus agréable à vivre ou pour changer le regard sur lui. Dans le cadre de la problématique du renouvellement urbain, qui concerne largement les communes industrielles du nord-est parisien, la création de parcs qui seront autant de supports à de nouveaux usages et la diffusion d'une nouvelle image plus rassurante d'un quartier, sont autant d'arguments pour assurer le succès des opérations de requalification. On peut dès lors considérer que cette politique de « verdissement » à l'œuvre dans l'espace public témoigne moins d'une reconquête de la ville par la nature, que d'une reconquête de la ville par la ville elle-même.



AM Pantin 3f13668

Dans les années vingt, le jardinage, une des activités centrales du programme de l'école de Plein Air (sous tentes) avant la construction définitive de 1932.



La pergola de la roseraie square de la République.

## NOTES

**1** On recense 9 000 arbres au cimetière parisien. En comparaison on compte 900 arbres dans le parc des Courtilières, 550 dans les parcs et enceintes des équipements publics de la Ville (dont le cimetière communal, rue des Pommiers) et 2 250 arbres d'alignement (dont une petite moitié sur les voies départementales).

**2** Ecosphère et Hélène Saudecerre, paysagiste, *Schéma global d'aménagement des parcs, jardins et espaces publics de proximité de la ville de Pantin*, ville de Pantin, Service du développement durable, octobre 2004.

**3** Voir aussi les articles des conférences de M. André Caroff (consultables aux archives municipales avant publication sur internet).

**4** Archives Nationales Z1J 1195.

**5** AM Pantin, L011. Son président est Alfred Bour fondateur du Parti Démocrate Populaire en 1924.

**6** AM Pantin, Q060.

**7** Voir à ce sujet le site internet de l'association « Banane Pantin » relatif aux jardins partagés : <http://bananepantin.lo.gs/>

**8** 85 parcelles pour l'association « des Jardins des Vertus d'Aubervilliers » et 183 parcelles pour l'association de « La Ligue du Coin de la Terre ».

**9** Voir à ce sujet le dossier AM Pantin, U012.

**10** Voir le compte-rendu de mandat, 1925-1929, AM Pantin bibliothèque historique.

**11** Compte-rendu de la Commission des Travaux et Finances du 19 octobre 1941, AM Pantin, 293W55.

**12** Pétition du maire de Pantin au président du Conseil général de la Seine du 3 juin 1955, AM Pantin, 293W55.

**13** Lettre du Préfet de la Seine au maire de Pantin, datée du 27 avril 1955 qui suscitera la pétition pré citée, AM Pantin, 293W55.

**14** Pour plus d'information se reporter à l'excellente synthèse rédigée par Benoît Pouvreau, « La cité-jardin du Pré-Saint-Gervais. Une cité moderne à flanc des coteaux du Pré-Saint-Gervais, de Pantin et des Lilas », *Patrimoine en Seine-Saint-Denis*, n°35, 2009.

**15** Jacques Lucan (dir.), *Fernand Pouillon architecte. Pantin, Montrouge, Boulogne-Billancourt, Meudon-la-Forêt*, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2003, p. 63.

**16** « ... A l'origine le terrain n'était qu'un immense espace nu et plat. Pour le rendre pittoresque, on a créé des mouvements de terre, planté de nombreux arbres (plus de 1 100, soit 4 arbres pour 3 logements) parmi les quels des essences rares : thuyas, cèdres, aloès, marronniers rouges. ». Extrait de la lettre de la brochure d'accueil remise aux premiers locataires en 1958. AM Pantin.

**17** Créée à l'échelon cantonal en 1790 et supprimée en 1958, la justice de paix, institution juridique de proximité, doit par la conciliation régler les litiges de la vie quotidienne : petites affaires personnelles et mobilières, conflits mineurs entre particuliers, contraventions de simple police.

**18** Réaménagement et extension par l'architecte Pierre Chican en 2004.

**19** Projet de l'Atelier Tribel.

**20** Un arbre en cépée est ramifié depuis la base ; pour former les cépées en pépinières, on procède par une taille précoce qui entraînera cette ramification.

### Abréviations utilisées

AM Pantin : Archives municipales de la ville de Pantin  
© Région I-de-F ; Kruszyk (p21) : © Région Ile-de-France  
- Inventaire général/Phot. L.Kruszyk, ADAGP, 2003



**Dimanche 6 juin 2010**

**Frédéric Bertrand**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie - IPRAUS  
architecte et urbaniste à l'Atelier parisien d'urbanisme

**Hovig Ter Minassian**

Docteur en géographie, aménagement et urbanisme  
urbaniste à l'Atelier parisien d'urbanisme

Parcours et brochure conçus et proposés par  
la direction archives-patrimoine en collaboration avec  
le service des espaces verts de la ville de Pantin

84-88 av. du Général-Leclerc - 93500 Pantin

Renseignements :

**T 01 49 15 39 99**